

LE RAPPORT SUR LA CENSURE EXÉCUTIVE DU SYNDICAT ISRAËLIEN DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

En 2018, l'Assemblée générale a soutenu la censure par l'exécutif du Syndicat israélien des travailleurs sociaux en raison des inquiétudes " que le Syndicat israélien des travailleurs sociaux ne soit pas en mesure de respecter les politiques et procédures de la Fédération en agissant dans la perspective des droits de l'homme".

Dans cette situation très difficile et complexe, de nombreuses discussions ont eu lieu avec l'Union israélienne pour trouver une voie à suivre. Cela a pris du temps, mais nous avons trouvé un moyen de le faire. Le blâme a été levé le lundi 25 avril 2022 .

Le rôle de la Fédération est de travailler avec et de soutenir les membres dans des circonstances difficiles. De telles situations surviennent souvent en cas de guerre et de conflit. Les travailleurs sociaux sont souvent placés dans des situations intenables et risquées pour défendre les droits de tous, de leurs propres gouvernements et parfois de leurs propres communautés.

Il est important de noter que l'Union israélienne n'a pas abandonné, ils ont continué à payer leurs cotisations, à assister aux réunions, ils ont continué à relever le défi jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de se conformer à la politique des droits de l'homme de l'IFSW. Dans ce cheminement, la Fédération a respecté l'Union Israélienne et le temps nécessaire.

Le 24 avril 2022, l'Union israélienne a approuvé le texte suivant :

Le Syndicat israélien des travailleurs sociaux soutient les droits pleins et égaux de tous les Palestiniens et Israéliens.

Elle respecte et promeut le droit à l'autodétermination de tous les peuples.

Nos membres souhaitent une fin juste au conflit et une vie où personne ne se sente menacé ou ne voit son droit à la sécurité compromis.

L'exécutif a noté la nécessité d'un travail continu avec Israël et la Palestine pour donner vie aux intentions de la déclaration. Cela sera suivi par le Secrétaire général.